

TARIFS & CONDITIONS
LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES DE VILLENEUVE SAINT SALVES
SANS HEBERGEMENT

Date :	En semaine pour tous	
	La séance de 2 heures	30 euros
	L'heure supplémentaire	15 euros
	Le week-end pour les habitants de la commune	
	Le week-end	120 euros
	La demi-journée (5 heures maximum)	70 euros
	Le week-end pour les personnes extérieures à la commune	
	Le week-end	170 euros
	La demi-journée (5 heures maximum)	100 euros
	Ménage de la salle	25 euros
	Location de la vaisselle	20 euros
	Caution	500 euros
	Réservation	30 euros
	Nom et adresse :	<i>A fournir : une attestation d'assurance d'occupation temporaire de locaux, précisant le lieu et les dates</i>
<i>Le chèque de caution et de réservation font office de retenue de la salle des fêtes</i>		
Tél. :	La caution sera remboursée : si il n'y pas de dégradation	
	La réservation sera remboursée : en cas de force majeure (décès, accident grave) avec une pièce justificative	
Signature	La salle peut être réquisitionnée à tout moment par la préfecture en cas d'évènements graves	
	Si le chèque de caution ne couvre pas les dégradations, une plainte sera déposée.	
	Le Maire	

Prendre contact « **1 semaine avant** » avec le Responsable de la salle pour convenir d'un rendez-vous pour l'état des lieux.

Monsieur VINOT Jean-Louis au 06 89 27 41 72